

**Présent-es :**

**Administration :** Emmanuel Ethis (Recteur), Marine Lamotte d'Incamps (SG), Vincent Larzul (SG-adjoint), Mme Ciubucciu (DRH) ; Stéphane Caron (DASEN 56) ; Philippe Cadet (Doyen IA-IPR) ; Natacha Guiffard (Conseillère Technique 1<sup>er</sup> degré) ; Pascal Brasselet (DRAIO – information & orientation) ; Catherine Moalic (DASEN 29) ; Frédéric Fabre (DASEN 22) ; Véronique Sonet (SAPAP) ; Marc Teulier (DASEN 35), Françoise Dutertre (Dialogue social), Yann With (chef service S3EP), Joseph Buan (Chef DPIATE).

**Organisations syndicales :** 5 FSU ; 1 SUD ; 1 UNSA ; 1 CFDT ; 1 CGT ; 1 FO

**Déclaration intersyndicale SUD – FSU- CGT- CFDT – FO – UNSA (voir en PJ)**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2024, 26 mars 2024, 9 avril 2024 : validés**

## **1 – Bilan des effectifs des élèves des premier et second degré**

Les effectifs sont en baisse sur la rentrée 2024 : **-3863 élèves par rapport à la rentrée 2023**, surtout dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine.

Avec un écart important par rapport aux prévisions : **718 élèves attendus dans le réseau public ne sont pas venu-es.**

- Premier degré : baisse légèrement inférieure aux années précédentes : - 2432 élèves par rapport à la rentrée 2023.
- Second degré : -1431 élèves par rapport à 2023, sur les départements 22, 29 et 35 ; mais stabilité voire légère hausse dans le morbihan cette année (+0.3 %).  
-1431 élèves ; baisse de -1016 élèves prévus = écart causé par une diminution plus forte au niveau du collège

### **Où sont passé-es ces élèves attendu-es ?**

écart entre le constat et la prévision : particulièrement en collège où la baisse est 2 fois plus importante que prévue ; pourquoi ?

hausse plus forte dans les LP par rapport à ce qui était attendu

collège souffre d'une diminution de -1.6 %

baisse très importante en LGT : l'orientation vers la voie professionnelle continue d'augmenter

=> Pour les organisations syndicales, cette baisse des effectifs ne doit pas entraîner des suppressions de classes et ni de postes.

=> Nous voulons profiter de la baisse des effectifs pour pouvoir alléger les effectifs par classe et améliorer les conditions de travail.

**=> attendre le CAEN pour avoir la vue plus complète avec les chiffres du privé**

**Réforme choc des savoirs a-t-elle effrayée les familles qui se seraient réfugiées dans le privé ?**

Idem pour la baisse en seconde générale qui ne peut pas s'expliquer uniquement par le LP car écart de -293 élèves pour le LGT car + 131 élèves en Seconde LP.

**Baisse des effectifs en 1e et terminale : du décrochage ? Fuite vers le réseau privé ?**

Concurrence déloyale dans notre académie notamment sur la scolarisation des plus petits

Témoignage d'une élue FSU : Suite à décision de classe non ouverte, établissement qui oriente des familles vers le réseau privé pour ne pas ouvrir de classe supplémentaire

**Quid des classes « prépa Seconde » annoncées au printemps 2024 ?**

40 élèves attendus : 23 élèves inscrit-es seulement

Recteur répond que :

- Séminaire sur l'école dans la ruralité : à venir très prochainement
- Sur l'existence des 2 réseaux public et privé + 76 Millions pour le développement des langues régionales : cela génère effectivement beaucoup de contraintes pour la répartition des moyens mais ce sont des données sur lesquelles le rectorat ne peut pas agir.
- Les communications médiatiques mettent en valeur l'école privée au détriment de l'école publique ; le rectorat de Rennes défend une école qui accueille tout le monde.

DASEN 22 : plus d'élèves que prévus sur le CLG de Saint Nicolas du Pelem à la rentrée 2024 suite à la fermeture du CLG de Corlay avec 7 divisions ; donc il n'y a pas eu de fuites des élèves et familles vers le privé sur ce territoire.

La secrétaire générale confirme que les chiffres : il y a un écart à la prévision plus important pour le public que pour le privé ; flux important de passages au réseau privé sur le passage 6e et passage en 2de : c'est supérieur aux années passées avec des phénomènes de territoires ; cela est plus visible dans les territoires métropolitains ; et moins significatif dans le Morbihan (*où le privé est déjà très fort – n.d.r.l*).

La Bretagne a un solde migratoire positif ; les installations se sont faites principalement dans le privé et pas dans le public cette année ;

Informations transmises par le secrétaire générale adjoint :

1<sup>er</sup> degré : 628 élèves en moins dans le réseau public ; baisse légèrement moins importante dans le privé

2<sup>d</sup> degré : baisse de -0.9 % pour les 2 réseaux mais le réseau public accueille moins d'élèves attendus alors que le privé accueille plus que prévu ; et cela s'observe surtout dans les collèges, sauf dans le Morbihan : entrées conformes aux prévisions

=> le rectorat évalue un solde en défaveur du public d'environ 1200 élèves.

## **2 – Bilan des affectations des élèves**

### **1<sup>er</sup> constat : Encore des orientations subies vers le Lycée Professionnel.**

Les services du rectorat ont des interrogations sur les décisions d'orientation de fin de 3<sup>e</sup> qui révèlent de très très forts impacts en fonction du niveau social et du genre : il faut avoir des réflexions.

### **2<sup>e</sup> constat : baisse des vœux en apprentissage**

### **3<sup>e</sup> constat : une voie technologique diversement valorisée**

- baisse des décisions d'orientation ; baisse légère des orientations en STMG mais stabilité des effectifs pour une filière qui reste dynamique.
- baisse très importante des STL et STI2D : travailler davantage au collège sur les orientations vers le technologique

Le rectorat informe avoir effectué une meilleure affectation des 3<sup>e</sup> pour la rentrée 2024 : mise en place d'un sur booking plutôt que d'attendre les désistements ; moins de jeunes en recherche

### **Post bac – Parcoursup**

- meilleurs taux de satisfactions des vœux
- hausse des bacheliers en CPGE
- baisse en DUT : places vacantes en DUT industriels ; en DUT STL STI2D : postes vacants faute de viviers
- baisse des réorientations au bout d'un an

### **Quelles actions possibles selon les organisations syndicales ?**

=> avoir une politique volontariste pour lutter contre les orientations subies vers le LP, notamment les garçons issues de milieux défavorisés ; le rectorat a déjà accompagné les établissements pour stabiliser les orientations en STMG : travailler sur cette question de la systématisation de l'orientation de ces élèves vers le LP.

=> ne pas faire de l'orientation subie uniquement vers le professionnel et vers le technologique

=> lutter contre les déterminismes sociaux et genrés

=> manque de moyens Psy EN dans les établissements pour lutter contre ces déterminismes & mettre en place des campagnes

=> Parcoursup = tri social : grandes écoles accessibles mais problème encore d'opacité et manque de lisibilité sur les critères de sélection ;

=> valoriser le technologique ça commence par : ne pas supprimer la technologie au Collège (décision ministérielle de supprimer la technologie en 6<sup>e</sup>...)

## 3 – Bilans des mouvements des personnels

### 3.1 Filière IATSS

- filière administrative : 57 postes vacants
- filière infirmier-ères : 26 postes vacants à la rentrée
- médecins scolaires : 18 postes vacants
- agent-es de labo : difficulté de ressources dans centre bretagne et sur rennes

### 3.2 Cadres pédagogiques (direction & inspection)

- personnels de direction : 19 postes d'adjoints vacants : remplacés par stagiaires, faisant fonction, détachés,

### 3.3 - Filière enseignante

#### 1<sup>er</sup> degré :

- concours CRPE = bon niveau à Rennes
- 1<sup>er</sup> degré : effectifs académiques =
  - 11 856 PE
  - 2024 : 158 postes ouverts au concours ;
  - 55 listes complémentaires appelé-es pour la rentrée 2024 ;
  - brigades de remplacement en hausse : 931 remplaçant-es (918 en 2023) ;  
**162 contractuels** dont 12,33 % de néo-contractuels = c'est plus qu'en 2023 (123 contractuel-les : 96 + 27 néo-contractuel-les)
- augmentation des postes au mouvement POP (56 postes) : choix du vecteur POP pour le Breton pour éviter que les collègues passent du bilingue au monolingue ; pour les postes bretons, il faudra postuler sur les postes POP ; le rectorat veut éviter que les collègues bilingues quittent le 35 pour aller dans le 29.
- « fidélisation » des contractuels à 87 % : taux de contractuels très forts dans le 22 ;
- difficulté de recrutement dans la filière bilingue breton

#### 2d degré :

#### La gestion des contractuels au niveau du rectorat a changé et se répartit de la façon suivante :

- Gestion des contractuels : DPE1
- Recrutement des remplacements par discipline : DPE 6
- création d'une plateforme « Rejoindre l'éducation nationale »
- contrat proposé à 579 contractuels (acceptés par 445)
- **302 postes vacants à la rentrée** (c'est + qu'en 2023 : 262, soit + 40 postes vacants, surtout dans les disciplines professionnelles)  
dans le détail : **56 BMP dont 28 ETP non pourvus en octobre 2024 : breton, arts**

**plastiques, disciplinaires tech et pro : technologie, biotechnologie, STM, Génie électronique**

**Les stagiaires :**

- 336 stagiaires dont 195 à TP (58%) ; 50 contractuels alternants ;
- fin septembre 2024 : 9 démissions de stagiaires (des TP ou MP ou contractuels alternants ?  
Le rectorat ne précise pas...)

**Le remplacement dans le 2d degré :**

- **baisse des moyens de remplacements pour cette rentrée 2024 : 2654 remplaçant-es (TZR et contractuels confondus) contre 2812 remplaçant-es à la rentrée 2023 ; baisse du nombre de TZR ( 1281 en 2024 contre 1362 en 2023)**
- 2654 remplaçant-es dont 1281 TZR ; 862 + 496 CDI et CDD = 1358 contractuels
- Lors de la phase d'ajustement de juillet , les affectations se sont faites dans l'ordre suivant : TZR, puis CDI puis CDD (voir page 74)
  
- + 99 contractuels recrutés

Le rectorat a envoyé 379 offres d'emploi principalement à France Travail => 11 500 candidatures reçues !!!!